

de l'autre côté de l'Atlantique peut faire le trajet jusqu'à Montréal avant l'éclosion de la maladie. On comprend alors toute l'importance d'un officier sanitaire dans notre port.

Les ministres fédéraux se sont montrés très attentifs à ces sages suggestions et ont promis de leur accorder la plus sérieuse considération.

* *

LA MORTALITÉ DE CANADA.—D'après la statistique mortuaire du Canada pour le mois de mars, le nombre total des décès, dans les villes de la confédération, a été de 1.431, dont 712 pour le sexe féminin et 719 pour le sexe masculin. Parmi les maladies contagieuses le diphtérie a causé 73 décès. Il y a 35 cas de mort violente. Le nombre des décès à Toronto a été de 214 et à Montréal de 483.

* *

ERRATUM.—Notre ami et collègue M. A. Hamon de Paris, nous écrit au nom de M. le Dr. Van Hamel Roos, rédacteur en chef de la Revue Internationale scientifique et Populaire des Falsifications des denrées alimentaires, à Amsterdam (Hollande), qui s'est glissé une erreur dans le compte rendu du congrès d'Hygiène de Vienne page 146, t IV de notre journal: il a été écrit que M. le Dr. Van Hamel Roos avait rapporté des faits contre l'emploi des ustensiles de cuisine en métal; au contraire ce savant concluait dans son rapport à leur emploi et le congrès a adopté ses conclusions.

* *

IMPUISSANCE DU BUREAU DE SANTE.—On lit sous ce titre dans la *Presse* de cette ville:

“Le bureau de santé est, comme la

plupart des départements de l'Hotel-de-ville, dans une impasse regrettable. La chose est plus grave que dans les autres départements, parce que les officiers de ce bureau sont chargés de veiller aux intérêts matériels les plus précieux d'une population, à la santé publique. L'inspecteur du lait et des autres denrées alimentaires est un officier dont on ne saurait se passer, cependant il n'y a pas d'argent pour lui payer le salaire indispensable; et ce n'est qu'un exemple entre cent.

“Cet officier ne coûterait rien à la ville, car les amendes qu'il ferait payer aux délinquants peuvent couvrir à peu près son salaire; mais c'est la cour du Recorder et non le bureau de santé, qui ont le crédit de ces amendes.

“Quoi qu'il en soit, le bureau de santé ne peut pas réaliser les progrès qu'il se propose, que tout le monde lui demande sans qu'on lui en fournisse les moyens. Si les choses ne prennent pas une tournure plus sensée, plus pratique, il est même à craindre que les épidémies, qui ravagent les nations, étrangères ne fassent avant peu irruption parmi nous. Que peut-on pour les éloigner sans argent?

“Doit-on attendre encore quelque chose de la majorité de nos échevins? Ils ne songent qu'à se faire de la popularité en vue d'une réélection, qu'ils ne croiront peut-être pas avoir achetés trop cher au prix de la santé publique, de la vie de plusieurs centaines de personnes, sinon de plusieurs milliers. Encore un peu de temps et le titre d'échevin sera digne du mépris dont il est déjà l'objet de la part d'un grand nombre de personnes.

Dr. J. I. D.